

SÉANCE DU 13 NOVEMBRE 2024

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité Régionale de Comté de Rimouski-Neigette, tenue le 13 novembre 2024 à 20h, à ses bureaux du 23, rue de l'Évêché Ouest, à Rimouski, et à laquelle étaient présents :

SAVOIE, Robert	maire	Saint-Valérien
ST-PIERRE, Francis	préfet	Saint-Anaclet-de-Lessard
THÉRIAULT, Julie	mairesse	Saint-Marcellin
VIEL, Claude	maire	Saint-Eugène-de-Ladrière

Était absent :

CARON, Guy	maire	Rimouski
------------	-------	----------

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet déclare la séance ouverte à 20 h 03.

CA24-075 / ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté avec dispense de lecture.

CA24-076 / APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par Julie Thériault et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette approuve le procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif du 9 octobre 2024, avec dispense de lecture.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

CA24-077 / AUTORISATION DE DÉPENSES

Il est proposé par Robert Savoie et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte les comptes dont la liste est annexée au présent procès-verbal, et autorise le directeur général et greffier-trésorier à les payer.

Total des comptes :	185 692,56 \$
Total des dépenses préautorisées :	852 350,08 \$

<u>GRAND TOTAL :</u>	<u>1 038 042,64 \$</u>
-----------------------------	-------------------------------

CA24-078 / ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION / PEINTURE INTÉRIEURE DU 23, RUE DE L'ÉVÊCHÉ OUEST

CONSIDÉRANT QUE la MRC a procédé par invitation à soumissionner relativement à des travaux de peinture intérieure de l'immeuble au 23,

rue de l'Évêché Ouest;

CONSIDÉRANT QU'au terme de l'appel d'offres, deux firmes ont soumissionné dans les délais, soit Finitions Expert et Les Peintres de l'Estuaire;

CONSIDÉRANT QUE Finitions Expert est le plus bas soumissionnaire conforme pour l'ensemble des travaux au montant de 11 615 \$;

Il est proposé par Claude Viel et résolu à l'unanimité que le comité administratif de la MRC de Rimouski-Neigette accepte la soumission de Finitions Expert, relativement à des travaux de peinture intérieure de l'immeuble au 23, rue de l'Évêché Ouest, au montant de 11 615 \$ taxes non incluses, pris à même le budget d'entretien de l'immeuble de la MRC.

AUTRES

CA24-074 / NON-RÉMUNÉRATION DE LA SÉANCE

Il est proposé Robert Savoie et résolu à l'unanimité que la présente séance ne soit pas rémunérée.

CLÔTURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 07.

FRANCIS ST-PIERRE
Préfet

JEAN-MAXIME DUBÉ
Dir. gén. et greff.-trés.